



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15

Mail : snu67@snuipp.fr

Site internet : <http://67.snuipp.fr/>

Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu

page twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



CTSD du 2 juin 2015: déclaration liminaire

Madame l'Inspectrice d'académie-DASEN

Le CTSD de fin d'année scolaire est toujours un moment d'espoir pour un grand nombre de collègues : que leur école ait été victime d'une fermeture de classe en avril ou que les prévisions d'effectifs pour la rentrée soient alarmantes, ils attendent des améliorations concrètes de leurs conditions de travail, c'est-à-dire des améliorations concrètes des conditions d'apprentissage de leurs élèves.

Ils ne sont pas les seuls, les enseignants, à savoir qu'au-delà de 25 élèves personne ne peut garantir à chacun une attention particulière.

Or, malgré les annonces tonitruantes du ministère, le mensonge de la refondation de l'école éclate au grand jour : le nombre de postes demeure totalement insuffisant au regard des besoins réels.

Les ouvertures de classes qui seront actées aujourd'hui vont parer au plus pressé et laisser, faute de moyens, beaucoup trop d'écoles, en particulier des écoles maternelles, dans des situations quotidiennes désastreuses.

Évoquons d'ailleurs, qu'on soit en maternelle ou en élémentaire, le quotidien des absences non remplacées : 35 élèves par enseignant – voire plus - sont devenus plusieurs fois par mois le lot commun. Au point que la sécurité des uns et des autres peut parfois être en jeu. Comment enseigner dans ces conditions ? Et aucun poste de remplaçant n'est prévu pour la rentrée.

Comment mettre en œuvre, par ailleurs, des pédagogies favorisant la réussite des élèves alors que la formation initiale et continue, indispensable à l'évolution des pratiques a disparu ? Qu'en est-il à ce sujet de la formation des enseignants pour l'application à la rentrée des nouveaux programmes de maternelle ou de morale ? Quand les enseignants seront-ils destinataires de ces programmes et sous quelle forme la nécessaire formation leur sera-t-elle dispensée ? Sur quel temps aura-t-elle lieu ? Les promesses quasi quotidiennes de la ministre resteront-elles encore une fois sans effet ?

Il est vrai que la formation des maîtres est coûteuse, mais la France est un pays immensément riche. C'est un choix politique funeste que de ne pas investir dans l'éducation de la jeunesse. Nous en paierons le prix, individuellement et collectivement.

Les économies budgétaires d'ailleurs sont à géométrie variable. Le fond d'amorçage pour le financement d'activités périscolaires qui se réduisent le plus souvent à des activités occupationnels sans apprentissage réel ampute le budget de l'Éducation nationale de presque 93 millions d'euros. Pour quel bénéfice ?

Le SNPI syndicat des IEN de la FSU n'a pas hésité à le dénoncer lors d'une audience auprès de l'IGEN en critiquant également la main mise des municipalités sur l'école aux dépens de la pédagogie et de l'intérêt des élèves.

Le SNUipp-FSU continue de militer pour qu'un cadre national fort mette les écoles à l'abri des volontés disparates des élus locaux et exige la ré-écriture du décret Peillon.

Pour conclure, une fois encore la prochaine rentrée se prépare dans des conditions qui ne permettront pas d'amélioration pour l'école et ses personnels. Les enseignants et avec eux les parents, sont las de la poudre aux yeux ministérielle et n'accueillent plus les annonces qu'avec amertume quand ce n'est pas avec animosité.

Le SNUipp-FSU ne laissera pas les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail des enseignants continuer de se dégrader sans réagir dès la rentrée. Moyens pour l'école, conditions de travail, salaires, la ministre devra répondre aux préoccupations et aux exigences des enseignants des écoles.